Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
Académie de Grenoble

Déclaration liminaire CTSD du 28 janvier 2022

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD de l'Isère,

Ce Comité a pour objet la préparation de la rentrée 2022 dans les collèges de l'Isère.

La **FNEC-FP-FO** dénonce les annonces de **suppressions de postes dans le second degré dans notre académie** avec la suppression de 17 ETP, le solde n'étant positif qu'avec les 89 ETP de postes de stagiaires. les personnels en grève le 13 janvier, le 27 janvier, réclament des créations de postes titulaires et statutaires, notamment pour permettre des conditions d'apprentissages meilleures (baisse du nombre d'élèves dans les classes par ex : des groupes de 28 élèves en TP de sciences dans des salles où il n'y a que 24 places...). Ces suppressions auront des conséquences sur les mutations intra.

Notre fédération ne peut que constater que notre académie et plus particulièrement le département de l'Isère subit de plein fouet **la politique d'austérité du gouvernement dans l'Éducation Nationale,** avec la suppression de 17 ETP dans les collèges, 67% des collèges perdent de moyens.

Cette hémorragie de postes a des conséquences désastreuses pour les élèves, déjà en difficulté avec la crise sanitaire qui se prolonge : classes surchargées, suppressions de groupes, suppression d'AP,… Et pour les personnels c'est une augmentation des HSA, non choisies, une multiplication des compléments de service.
La FNEC FP FO dénonce le fait que 2 HSA pourront être imposées aux collègues à temps partiel.

Le changement de classification des collèges, à la hausse, n'est pas sans effet non plus sur les conditions des travail des collègues, deux classes vont être supprimées suite à la reclassification des collèges de Saint-Chef et de Voiron. Après 24 collèges reclassés l'an dernier, ce sont 6 nouveaux cette année.

Dans de nombreux établissements, nos collègues auront des compléments de service alors que des enseignants de leur établissement feront des HSA. Les compléments de service contribuent au mal être qui se généralise dans l'éducation nationale ; de plus ils sont accidentogènes et accentuent la fatigue des collègues en les exposant davantage au risque routier. Pour un meilleur fonctionnement, chaque établissement devrait bénéficier du nombre d'HP dont il a besoin, avec des HSA à la marge.

Madame La Directrice académique, combien d'heures comptez-vous rendre au ministère ? Combien d'heure le ministère compte t-il rendre à Bercy ? Nous n'avons pas oublié les 75 millions rendus l'an dernier alors que nos établissements scolaires en ont grandement besoin. Nous exigeons que tout argent attribué à notre ministère soit dépensé dans ses structures.

L'an prochain, les stagiaires seront à temps plein. Combien de postes sont-ils bloqués pour eux ? Où comptez-vous mettre les cartes scolaires qui vont découler de cette nouvelle baisse de dotations dans les collèges de l'Isère ? Comment-va se passer le mouvement avec de telles condition ? Nous sommes également très inquiets sur les conséquences que cela va avoir sur les personnels qui comptent sur une mutation pour améliorer leurs condition de travail déjà difficiles.

Comment comptez-vous améliorer les conditions de travail au collège de Champier qui sont désastreuses avec les 24 compléments de services reçus ? Ce n'est pas faute de vous avoir alerté, en CTSD, l'an dernier, lorsque nous avons découvert que les postes ne seraient pas ouverts à la hauteur des besoins.

La FNEC-FP-FO demande l'application du vœux voté à l'unanimité au CHSCT de l'Isère :

« *Le collège de Champier a ouvert à la rentrée 2020, et 13 postes d'enseignants titulaires ont été créés pour couvrir les besoins. A la rentrée 2021, les effectifs de l'établissement ont doublé, mais seuls deux postes ont été créés. Les heures ont été assurées par de très nombreux compléments de services reçus, des enseignants contractuels ou des stagiaires. Cette situation a mis l'établissement en difficulté et causé de gros soucis organisationnels.*
Le CHSCT départemental de l'Isère réuni le 7 décembre 2021 condamne cette situation et demande à ce que les postes soient systématiquement ouverts à hauteur des besoins dans les collèges de l'Isère. »

C'est pour ces raisons que notre fédération votera contre la proposition faite.

La FNEC-FP-FO s'étonne que ce CTSD se déroule en distanciel alors que les enseignants se retrouvent quotidiennement dans des salles de classe bien plus petites que la salle Vercors à plus de 30 élèves ! Des réunions,parents professeurs, brassant nombre de personnes, ont toujours lieu dans des secteurs très atteints par la COVID.

La FNEC-FP-FO s'étonne de votre refus d'une AG des personnels de cité scolaire de l'Edit, suite à une grève massive des enseignants, alors que le gymnase accueille plus de 75 élèves en cours. Ce local permet largement l'accueil de tous les personnels dans le respect des gestes barrières. Y-a-t-il un poids deux mesures ?
Les uns dans leur tour d'ivoire et les autres, enseignants, AED, AESH, CPE, au front dans un minimum de sécurité ?

Dans notre département, nous attendons toujours les masques FFP 2, les détecteurs de CO2, … . Dans certains établissements scolaires, le port correct du masque, dans les couloirs et dans les salles de classe, par les élèves, n'est pas encore acquis. Les enseignants doivent rappeler des dizaines de fois par jour cette obligation, il en va de la sécurité de chacun ! La FNEC-FP-FO déplore la pression faite par la hiérarchie sur des enseignants qui appliquent le protocole sanitaire notamment l'ouverture des fenêtres et l'aération des salles.

La FNEC-FP-FO tient à saluer et remercier tous les agents qui se démènent chaque jour afin d'accueillir élèves et personnels dans les meilleures conditions.
Elle déplore cependant le manque de personnel qui ne permet pas l'application du protocole sanitaire notamment la désinfection des locaux, du matériel, … . Il faut souvent faire des choix intolérables.

Suite aux manifestations, **aucune annonce sur la question salariale** malgré les revendications portées par la FNEC-FP-FO devant le 1er ministre ! Alors que le point d'indice est gelé quasiment sans interruption depuis 2010, que les fonctionnaires ont perdu 21% de leur pouvoir d'achat depuis

2000, que les hospitaliers ont pu obtenir une augmentation indiciaire nette de 183€ par mois... toujours rien pour les personnels de l'Éducation nationale mis à part la réactivation jusqu'au mois de février de la prime pour l'accueil des enfants prioritaires ! Inacceptable !

Pour la FNEC-FP-FO, le compte n'y est pas et ces réponses ne sont pas à la hauteur de la colère qui s'est exprimée ce 13 janvier et ce 27 janvier.

La FNEC-FP-FO revendique :
- Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services !
- L'augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire immédiate de 183€ net par mois pour les personnels de l'Education nationale !
- L'arrêt des protocoles inapplicables.

fnecfpfoacadgrenoble@ac-grenoble.fr / bourse du travail- 32 avenue de l'Europe-38030 GRENOBLE cedex 2